



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION SUR LE LAC

Octobre 2010

La grande fête du 50^e !

p.4

En avant, marche !

p.5



Message de la mairesse



CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

Ce premier bulletin de la saison automnale me donne l'occasion de dresser un bilan du magnifique été que nous venons de connaître.

La canicule et les faibles précipitations ont forcé les municipalités métropolitaines à réagir promptement afin de préserver l'eau potable. Dans cette perspective, l'arrosage des pelouses a été interdit au cours des derniers mois, afin que l'eau demeure en quantité suffisante pour les besoins essentiels des citoyens. Je tiens à vous remercier d'avoir respecté cette interdiction qui nous a permis de profiter de l'été sans être incommodés par des problèmes d'alimentation en eau potable.

Aussi, je suis particulièrement fière du succès remporté par le grand week-end de festivités, les 14 et 15 août dernier. Le samedi, nous avons souligné le 50^e anniversaire de fondation de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et le lendemain, nous avons célébré la famille marthelacquoise, dans le cadre de la Fête de la famille.

Enfin, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a lancé une campagne de sensibilisation contre les excès de vitesse dans les secteurs résidentiels. Cette initiative fait suite à des plaintes formulées par des résidents qui souhaitent voir les automobilistes relâcher l'accélérateur pour réduire le risque d'accident. Merci de votre sens du civisme à l'égard de vos concitoyens.

Profitez pleinement de l'automne, et bonne lecture!

La mairesse,

M^e Sonia Paulus

DÉJEUNER DE LA MAIRESSE

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent discuter avec M^e Sonia Paulus d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer au Déjeuner de la mairesse, qui se tient le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville. Confirmez votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis 10 novembre et 8 décembre 2010, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Votre conseil



M^e Sonia Paulus

Mairesse

- MRC de Deux-Montagnes
- Conseil régional des élus des Laurentides
- Comité du 50^e anniversaire de la ville
- Office municipal d'habitation
- Responsable du *Vision sur le Lac*
- Comité d'action et de protection de la sablière



François Robillard

District 1

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum Jeunesse Laurentides
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies
- Comité du 50^e anniversaire de la ville



Jean-Guy Lajeunesse

District 2

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité-famille
- Comité des travaux publics
- Comité du 50^e anniversaire de la ville



Yves Legault

District 3

- Comité de la sécurité publique
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse



André Bessette

District 4

- Comité de sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation



Annie-Claude Lacombe

District 5

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité-famille



François Racine

District 6

- Comité sur les mesures d'urgence et sécurité civile
- Comité de circulation

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES

Le quatrième et dernier versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 3 novembre prochain. Pour plus d'information, communiquez avec le Service des finances et de la trésorerie, au 450 472-7310, poste 100, ou visitez le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

CARTE DU CITOYEN

La carte du citoyen est utilisée comme principale preuve de résidence pour les adultes et les enfants. Elle est obligatoire pour avoir accès à la bibliothèque, aux activités de loisirs et aux différents services offerts par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. La carte est gratuite et valide pour une durée de un an. Une preuve de résidence est nécessaire pour l'obtention ou le renouvellement. Pour information et inscription, il suffit de s'adresser à la bibliothèque ou au centre communautaire.



Actualité

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE

M^e Sonia Paulus invite la population à faire un don de vie à l'occasion de sa collecte annuelle de sang, le vendredi 12 novembre prochain, au centre communautaire, de 13 h 30 à 20 h. Comme chaque année, l'équipe d'Héma-Québec sera sur place pour vous accueillir et s'assurer que tout se déroule efficacement. Comme le fait remarquer l'organisme, qui est responsable des collectes de sang, une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes au Québec. Le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé. Malheureusement, seulement 3 % des Québécois admissibles font un don de sang. Donnez du sang. Donnez la vie.



GRANDE FÊTE DU 50^e LE 14 AOÛT DERNIER

Près de 8 000 personnes célèbrent le cinquantenaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

L'été 2010 aura été marqué par un événement grandiose dans notre municipalité, en l'occurrence ce grand week-end de fête soulignant, entre autres, le cinquantenaire de fondation de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Ainsi, près de 8 000 personnes se sont rassemblées le 14 août dernier, dans une ambiance familiale et festive, afin de célébrer cette étape marquante de notre histoire. La formation Kain a livré une performance énergique et très appréciée. Le lendemain, environ 3 000 personnes participaient à la Fête de la famille, organisée annuellement pour souligner l'apport des nombreuses jeunes familles au rayonnement de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Merci à la population, aux employés municipaux, aux organismes, aux bénévoles et aux partenaires pour leur contribution à la réussite de ces deux événements.



FORMATION EN RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE

Dans le cadre du plan d'action 2010 de sa politique familiale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre à la population une formation gratuite sur la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé. Animée par un instructeur qualifié, cette formation sera donnée le 20 novembre prochain, de 8 h 30 à 12 h 30, au centre communautaire, au 99, rue de la Mairie. La formation permettra aux participants de connaître les signes et les symptômes des maladies cardiorespiratoires, d'apprendre comment réagir en situation d'urgence et de maîtriser les techniques de désobstruction des voies respiratoires et du massage cardiaque chez le bébé, l'enfant et l'adulte. Afin de pratiquer différentes manœuvres, un mannequin d'exercice sera fourni par deux participants. Un manuel d'instruction et une carte de certification seront également remis à chacun. Les citoyens qui veulent suivre cette formation ont jusqu'au 4 novembre à 16 h pour s'inscrire. La carte du citoyen valide est requise au moment de l'inscription. Le nombre de places est limité, et l'âge minimum pour participer au cours est de 14 ans. Pour renseignements et inscription, composez le 450 472-7310, poste 145.

LA NOUVELLE SAISON DE SKI, C'EST POUR BIENTÔT !

Le Club de ski Deux-Montagnes Rive-Nord amorcera sa 48^e saison le 15 janvier 2011. Venez en famille ou avec des amis vous amuser sur les belles pistes des monts Avila et Saint-Sauveur durant dix samedis, avec ou sans leçons, avec ou sans transport. L'inscription pour la nouvelle saison aura lieu le 18 novembre prochain, de 19 h à 21 h, au Pavillon de la jeunesse, sis au 3014, chemin d'Oka, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour plus d'information, communiquez avec le Club de ski Deux-Montagnes Rive-Nord, au 450 473-0641, à info@skideuxmontagnes.ca, ou visitez le site www.skideuxmontagnes.ca.



EN AVANT, MARCHÉ !

Depuis quelques années, on tend de plus en plus à investir en promotion de la santé et des saines habitudes de vie. Selon les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec, 46,2 % de la population adulte des Laurentides a un problème de poids, alors que 63,6 % n'est pas suffisamment active. De plus, 71 % des décès de la région sont attribuables à des maladies chroniques, lesquelles pourraient être évitées grâce à de saines habitudes de vie. Parce qu'il en va de notre santé, le gouvernement du Québec et Kino-Québec mettent leurs efforts en commun dans le cadre de la campagne *Les Rendez-vous d'automne*, pour inciter la population à bouger douze mois par année. Cette campagne fait également la promotion d'une activité simple et peu coûteuse: la marche ! En marchant 30 minutes par jour, vous diminuez de 30 % à 40 % vos risques de développer un cancer. Vous prévenez aussi les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, ainsi que plusieurs autres maladies chroniques. Du 8 octobre au 5 novembre 2010, le CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes vous invite à profiter de l'air frais de l'automne pour mettre le bout du nez dehors ! Saisissez toutes les occasions possibles pour introduire la marche dans votre quotidien, que ce soit pendant les pauses ou sur l'heure du dîner au travail, après le souper, en débutant votre journée, etc.

Vous pouvez même joindre un nouveau club de marche à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qui se regroupe tous les jeudis à 19 h. Pour plus de détails, communiquez avec M^{me} Gisèle Marion au 450 472-7310, poste 146. Visitez le www.mels.gouv.qc.ca/rva pour des informations sur la campagne *Les Rendez-vous d'automne* et pour une multitude de conseils.





La bibliothèque

COUP DE CŒUR DE MICHELINE CHEVALIER



AUTEURE : Gilles Leroy
TITRE : Zola Jackson
ÉDITIONS : Mercure de France

Résumé : « On nous l’avait promis. Juré. Que les nouveaux ouvrages jamais ne céderaient. Solides comme le roc. Plus forts encore que le

barrage Hoover, un rempart infrangible. On nous l’avait promis et bêtement j’y ai cru. Zola! Sois maudite! Zola, tu étais mère, comment as-tu pu t’aveugler à ce point? Mon enfant est loin depuis longtemps, Dieu merci, mon enfant vit au loin. Au nord. Mon enfant a préféré le froid où jamais la sueur ne trahit en auréoles fautives sous les bras. Il avait raison, ce pays sous la mer ne vaut rien. Mais ce piège est le mien, c’est là que je vis, c’est ma maison, mon cabanon, je n’ai qu’elle, elle et Lady. »

Août 2005, delta du Mississippi : l’ouragan Katrina s’abat sur la Nouvelle-Orléans. Les digues cèdent sur le lac Pontchartrain et les quartiers modestes sont engloutis. La catastrophe touche de plein fouet la communauté noire. Tandis que ses voisins attendent des secours qui mettront des jours à arriver, l’institutrice Zola Jackson s’organise chez elle pour sa survie. L’eau continue de monter, inexorablement. Du ciel, les hélicoptères des télévisions filment la mort en direct. Réfugiée dans le grenier avec sa chienne Lady, Zola n’a peut-être pas dit son dernier mot. Émouvant et encore d’actualité, ce roman nous livre les réflexions de Zola sur certains événements qui ont marqué sa vie et qui l’assaillent durant la tourmente de Katrina. Sous la plume de Gilles Leroy, Zola Jackson, femme de trempe et mère émouvante, rejoint le cercle des grandes héroïnes romanesques.

CHOIX DE NOUVEAUTÉS



AUTEUR : Rosette Laberge
TITRE : Le roman de Madeleine de Verchères
ÉDITIONS : Les Éditeurs Réunis (LER)

Résumé : Voici un volet de la vie mouvementée de la seigneuresse de La Pérade. Entre la perte d’un enfant et la naissance d’un autre,

Madeleine de Verchères garde la tête haute et veille sur les siens sans relâche. Les années passent, les enfants vieillissent et enfin, la seigneuresse n’est plus seule pour soigner les habitants sur son territoire. Les joies, les amours, mais aussi les peines et les déceptions font partie de son quotidien, mais pour elle, il n’y a qu’un seul chemin, et c’est celui de la justice.

Vol. 1 : *La passion de Magdelon*
Vol. 2 : *Sur le chemin de la justice*



AUTEUR : Yanik Comeau
TITRE : Les enfants Dracula
ÉDITIONS : Les Éditeurs Réunis (LER)

Résumé : Sarah Duvall ne se doute pas que sa sœur Elizabeth et son frère Milos sont devenus des vampires. Les sombres desseins de leur père biologique, le comte Dracula, semblent

se concrétiser à son insu. La jeune fille saura-t-elle résister à l’attrait qu’exerce sur elle la condition de vampire? Le temps presse pour ces apprentis vampires dotés de pouvoirs nouveaux. En effet, ils ont toujours jusqu’à la prochaine fête des Morts, quelques jours après un bal costumé que personne n’oubliera, pour compléter leur mission et accéder à leur part de la fortune paternelle. Réussiront-ils, tout en s’affranchissant de leur macabre tâche, à maintenir leur pacte de créer une nouvelle génération de vampires, une cohorte de vampires du bien?

Vol. 1 : *Les enfants de la nuit*
Vol. 2 : *La résurrection de la chair*
Vol. 3 : *Le sang de l’alliance*



CONFÉRENCES D'AUTOMNE

Les conférences sont gratuites et elles ont lieu au centre communautaire. La carte du citoyen est requise et la réservation est obligatoire, au plus tard deux semaines avant la tenue de la conférence. La Ville se réserve le droit d'annuler une conférence si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant. Réservations (places limitées) : 450 974-7111, poste 101.

PASSION-INSECTES

Jeudi 21 octobre, à 18 h 30 – Jeune public, de 4 à 12 ans
Lors d'une soirée consacrée aux insectes et à leur univers particulier, madame Bibitte présentera sa collection d'insectes vivants et naturalisés aux enfants curieux qui aiment les petites bestioles pleines de pattes. Les enfants pourront admirer et même manipuler des spécimens assez rares, mais surtout très vivants! Une soirée à ne pas manquer pour les futurs entomologistes.

SE SURPASSER EN TANT QUE PARENT SANS ÊTRE SURPASSÉ

Jeudi 18 novembre 2010, à 19 h – Adultes
Une conférence animée avec humour par M^{me} Diane Charbonneau, psychothérapeute et auteure, qui propose aux parents des trucs et astuces pour gérer le stress et le temps afin de s'offrir une vie familiale équilibrée. Quelques échanges et approfondissements sur les difficultés du rôle de parent permettront une participation active de chacun lors de cette conférence. Les parents, les couples sans enfant et les personnes qui désirent mieux gérer leur stress sont les bienvenus.

HEURE DU CONTE D'HALLOWEEN

Jeudi 28 octobre, à 18 h 30 – Jeune public, de 4 à 8 ans

Des places sont encore disponibles pour les enfants qui souhaitent participer à l'heure du conte d'Halloween. En cette occasion spéciale, des contes mettant en vedette les sorcières, les vampires, les chats noirs et les gentils fantômes seront à l'honneur, et les enfants sont invités à se présenter costumés! Cette activité gratuite se déroulera au centre communautaire. Carte du citoyen obligatoire.

Réservations (places limitées) : 450 974-7111, poste 101.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dimanche, de 13 h à 16 h
Lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h

La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le dépôt des documents et pour éviter des frais de retard.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques, du 16 au 23 octobre prochains, la bibliothèque municipale invite les citoyens qui ne l'auraient pas encore fait à s'abonner. Ils découvriront un lieu unique et ses nombreux services, comme le prêt de documents, le prêt entre bibliothèques, les nouveautés littéraires, l'accès à Internet et bien d'autres. Les citoyens qui s'abonneront pour la première fois seront exceptionnellement admissibles à un tirage de chèques-cadeaux échangeables dans une librairie. Cette semaine coïncidera également avec le lancement du programme SAC-ADO, qui s'adresse aux jeunes abonnés de la première secondaire, afin de les inciter à fréquenter leur bibliothèque municipale. Les jeunes participants recevront un sac contenant une revue et un roman. Notez que les quantités sont limitées.

Renseignements : 450 974-7111, poste 101.



Environnement

COLLECTE DE FEUILLES MORTES

La collecte spéciale des feuilles mortes aura lieu les lundis 18 et 25 octobre, de même que les lundis 1^{er}, 8 et 15 novembre. Utilisez des sacs à ordures orange ou transparents et placez-les en bordure de la rue la veille ou avant 7 h le jour de la collecte (ne mettez pas les feuilles mortes dans les bacs). Vous pouvez également disposer des feuilles mortes au garage municipal durant les heures régulières d'ouverture, un emplacement est réservé à cette fin. Les feuilles seront acheminées au site de compostage de la compagnie Mironor.



COLLECTE DES GROS REBUTS

Les petits meubles, matelas ou autres petits objets sont ramassés le troisième mercredi de chaque mois. Nous vous rappelons que les branches, morceaux de bois, planchers, débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes et ne peuvent être déposés dans les bacs. Vous pouvez cependant en disposer au garage municipal, moyennant des frais de 20 \$ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pi par 8 pi. Notez que le bardeau d'asphalte et les produits toxiques sont refusés en tout temps.

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides est un magasin de meubles et d'électroménagers d'occasion à prix modiques. L'organisme ramasse les dons du public (meubles, électroménagers, électroniques, vêtements, etc.) et offre gratuitement le service de collecte de meubles et d'électroménagers sur rendez-vous seulement. Pour en savoir plus, visitez le www.grenierpopulaire.com ou téléphonez au 450 623-5891.





Urbanisme

ABRIS TEMPORAIRES

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale seulement, à compter du 15 octobre. Il doit être retiré avant le 15 avril de chaque année.

Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire, mais les règles suivantes doivent être respectées :

- l'installation des abris d'auto est permise à compter du 15 octobre et ceux-ci doivent être retirés avant le 15 avril de chaque année;
- les abris d'autos temporaires ne doivent servir qu'à garer des véhicules automobiles ou pour protéger les passages piétonniers;
- il doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace;
- l'abri sera installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pi) de l'emprise de la voie publique;
- sa hauteur ne doit jamais dépasser 3 m (10 pi);
- dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pi) du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours des travaux d'entretien des rues s'ils ne sont pas implantés conformément à la réglementation municipale applicable.

Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville pour obtenir plus d'information quant aux normes à respecter, au 450 472-7310, poste 120.

PROTECTION ET COUPE D'ARBRES

Il est strictement défendu de détruire ou d'endommager un arbre existant ou planté sur la propriété publique ou privée. Si vous prévoyez abattre un arbre, vous devez au préalable en faire la demande auprès du Service de l'urbanisme. Si le diamètre du tronc d'un arbre est inférieur à 10 cm (4 po) mesurés à 1,5 m (5 pi) du sol, l'autorisation n'est pas requise.

La Ville délivrera un permis autorisant l'abattage d'un arbre :

- s'il est mort ou atteint d'une maladie incurable;
- s'il représente un danger pour la sécurité;
- s'il constitue une nuisance ou cause des dommages à la propriété;
- s'il empêche une construction ou un aménagement autorisé en vertu du règlement de zonage;
- s'il rend impossible l'exécution de travaux publics ou un projet d'aménagement autorisé par la Ville.

Lorsqu'un arbre est abattu, il est du devoir du propriétaire de le remplacer pour respecter la norme minimale d'arbre par terrain. Un permis peut être accordé si l'abattage est légitime et s'il n'enfreint pas la réglementation. Toute coupe d'arbre non autorisée entraînera une amende de 600 \$, frais en sus. Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120.





Sécurité publique

RAPPEL HIVERNAL

Du 15 décembre au 15 mars, le propriétaire d'un taxi ou d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec ne peut mettre en circulation ce véhicule, à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale, conformément aux normes du gouvernement. Pour plus d'information, consultez le site du ministère des Transports, au www.mtq.gouv.qc.ca.

Sergent Marc Leduc

Relations publiques
Police régionale de Deux-Montagnes

UNE DATE IMPORTANTE

Le 10 décembre 2010 sera une journée importante pour le sergent Marc Leduc. En effet, cette date marquera ses trente années au service des citoyens de sa communauté. Ce sera également sa toute dernière journée de travail, car il profitera d'un congé différé d'un an.

À bientôt sergent Leduc, et profitez de ce congé bien mérité. Nous anticipons le plaisir de vous revoir au service de notre communauté !



JOURNÉE DE PRÉVENTION DES INCENDIES AU CAMP D'ÉTÉ

Le 29 juillet dernier, le Service de sécurité incendie intermunicipal de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac a organisé une journée consacrée à la prévention des incendies.

L'objectif visé était de sensibiliser les enfants du camp d'été à développer les bons réflexes lors d'un incendie, en plus de leur expliquer le travail des pompiers. Lors de cette journée bien spéciale, le pompier Louis Vézina ainsi que quatre de ses collègues se sont portés volontaires pour faire visiter trois véhicules et montrer aux enfants différents outils et appareils. Ils ont même déployé la grande échelle, ce qui en a épaté plus d'un! Certains des jeunes participants ont même revêtu l'habit des pompiers. Aussi, les 195 enfants présents ont pu vivre une simulation unique dans une roulotte spécialement aménagée, où ils ont dû mettre en pratique leurs apprentissages en cas d'incendie, soit de ramper au sol dans une pièce enfumée. Les enfants et les animateurs ont adoré cette expérience enrichissante qui leur permettra de mieux réagir en cas d'incendie.





Agenda des associations

DANSE DE L'AMITIÉ

Lancée le 13 septembre, la nouvelle session de la Danse de l'amitié se terminera le 6 décembre prochain. Or, il n'est pas trop tard pour s'inscrire! Pour ce faire, il suffit de présenter sa carte du citoyen, obligatoire. Les prochaines soirées de pratique auront lieu les 30 octobre et 20 novembre prochains, de 19 h 30 à 23 h. Les billets pour le souper et la soirée de fin de session du 4 décembre seront alors en vente. Notez qu'aucun billet ne sera mis en vente lors du souper et de la soirée de fin de session. Pour réservations, communiquez avec Jeannine, au 450 473-2492. Ces activités sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe, au 99, rue de la Mairie. Pour information, communiquez avec Jean-Claude 450 473-8247, Louise 450 623-0241 ou Jackie 450 623-0231.

RAPPEL : SOUPER DE NOËL POUR LES AÎNÉS

La paroisse Sainte-Marie-du-Lac, en collaboration avec la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, rappelle aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois qui auront 65 ans et plus en 2010 qu'ils peuvent participer gratuitement à un souper de Noël, le 1^{er} décembre 2010. Pour ceux et celles qui veulent y prendre part pour une première fois, il suffit de communiquer avec M^{me} Claudette Johnson Pilon, au 450 491-3759. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 17 novembre 2010. Réservez votre place à cette magnifique soirée!

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb Conseil 9592 de Sainte-Marthe-sur-le-Lac convient les Marthelacquoises et les Marthelacquois à un Brunch magique au bénéfice de leur guignolée. Cette activité se tiendra le 17 octobre, de 9 h à 13 h, au Pavillon de la jeunesse, avec la participation du magicien Magic Bow. Par ailleurs, la grande Guignolée des Chevaliers de Colomb se déroulera le 4 décembre prochain. À compter de 10 h, les équipes sillonneront les rues de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour amasser des denrées non périssables et des dons en argent. Les personnes qui souhaitent recevoir des paniers peuvent s'inscrire le lundi et le vendredi, à compter du 8 novembre prochain, au 450 491-5380.

CERCLE DE FERMIFIÈRES

Le Cercle de Fermifières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a repris ses activités. Il tient ses réunions mensuelles le deuxième lundi de chaque mois (la réunion est devancée au premier lundi du mois lors d'un congé férié). Les ateliers ont lieu les deux derniers lundis de chaque mois. Si l'artisanat vous intéresse (tricot, crochet, tissage, courtpointe, broderie, etc.), venez nous rencontrer! Nous souhaitons la bienvenue particulièrement aux nouvelles résidentes. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M^{me} Ginette Lalonde, au 450 491-7592, ou avec M^{me} Brigitte Allevato, au 450 472-7454. Par ailleurs, le Cercle de Fermifières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac recueille tous les types de cartouches d'imprimante laser ou à jet d'encre au profit de la Fondation MIRA. En 2009, 20 000 \$ ont ainsi été récoltés, ce qui équivaut à un chien pour un non-voyant. Vous pouvez déposer vos cartouches au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Merci de votre générosité!

DANSE EN COEUR

Déterminé à égayer le cœur des amateurs de danse en ligne en leur offrant des soirées formidables, Danse en Cœur invite la population à participer à ses cours et à ses événements. Voilà de belles occasions pour bouger, danser et faire connaissance avec une équipe dynamique, le tout dans une ambiance des plus conviviales. La prochaine soirée de danse aura lieu le 23 octobre prochain au centre communautaire pour souligner l'Halloween, alors que le souper de Noël se déroulera le 27 novembre au même endroit. Il n'est pas nécessaire d'être détenteur de la carte du citoyen pour participer aux soirées, mais il faut obligatoirement se procurer un billet sur place pour les soirées et sur réservation pour le souper de Noël (les places sont limitées). Les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Francine Turcotte, au 450 623-0786, ou M^{me} Colette Lecompte, au 450 491-5774. Vous pouvez également écrire un courriel à danseencoeur@videotron.ca

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone : 450 472-7310
Cabinet de la mairesse : poste 144
Direction générale : poste 144
Service du greffe : poste 211
Service de l'urbanisme : postes 120, 122 et 212
Service de taxes : poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone : 450 974-7111

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone : 450 472-7310
Service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire : postes 145, 146 et 148
Chalet parc municipal : 450 623-8858

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone : 450 623-5798

POLICE RÉGIONALE 450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES 450 473-2730
URGENCES 911

PROCHAINE PARUTION : 26 NOVEMBRE 2010

Pour soumettre un texte, communiquez avec M^{me} Manon Poirier, adjointe à la direction générale,
au m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca avant le 13 octobre 2010.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
M^e Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Communications.PSD

Révision des textes, conception, infographie
Dinamik Studio Six

Impression
Imprimerie des Pins
Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
5 900 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

